



IMPORTANT CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

1 -RECONNAISSANCES

Application article 6.2 page 20 REGLEMENTATION 2013 Afin de préserver l'avenir des rallyes, nous vous demandons de respecter scrupuleusement le code de la route ainsi que l'environnement et la quiétude des habitants de toutes les localités traversées, et tout particulièrement nous vous demandons de ne pas effectuer de demi tour dans les villages et de limiter les nuisances sonores surtout dans la traversée des villages.

Les reconnaissances et non les essais seront autorisées les
samedi 21 septembre 2013 de 09h00 à 18h00
et le dimanche 22 septembre 2013 de 09h00 à 18h00.

**Avec obligation d'apposer sur le pare-brise des véhicules de reconnaissances
l'autocollant fourni par l'organisateur délivré au départ de l'ES1**

2 -PARCOURS DE LIAISON

Les parcours de liaison seront effectués au maximum à une vitesse moyenne de 50 Km/h et dans le respect du code de la route.

La Traversée du Village de PERIGNEUX est limitée à 30 KM/H
(IMPERATIF),

LA VIE DE NOTRE RALLYE EN DEPEND

Pour votre sécurité et votre couverture d'Assurance nous vous demandons de bien RESPECTER le tracé du carnet de bord

Sortie Vérifications Techniques – Parc Fermé Place du BREUIL à FIRMINY

Des contrôles seront effectués pendant toute la durée du rallye,
les infractions constatées entraîneront des pénalités

3 -ASSISTANCES ET ACCOMPAGNATEURS

Les assistances et les accompagnateurs devront se conformer aux consignes générales de sécurité, **application de l'article 4.3.2.1 page 17 REGLEMENTATION 2013**, concurrent ou le pilote restant solidairement responsable de leurs agissements qui pourront, éventuellement, entraîner la mise hors course de l'équipage concerné. Merci de respecter le parc d'assistance (pas de frein à main ET respecter l'environnement il va s'en dire laisser place propre et nette) sous peine d'exclusion.

Comptant sur votre compréhension, aidez nous à faire de ce 36^{ème} Rallye des NOIX "Rambert MEUNIER", un modèle du genre dans ce domaine, respectez les riverains qui ont le droit de sortir de chez eux sans courir le moindre risque.

Par avance merci à tous.

L'A.S.A ONDAINE

